



Ensemble pour l'Avenir de Brugelette.

Déclaration de Politique Communale 2024-2030.

Préambule.

Notre volonté est clairement exprimée dans cette phrase « Ensemble pour l'Avenir de Brugelette ». Grâce à votre soutien, nous préserverons ce qui a été réalisé et construirons ensemble un avenir serein et prospère pour notre commune.

Lors des élections du 13 octobre dernier, les Brugelettois et Brugelettoises ont choisi Brugelette Ensemble pour poursuivre la gestion de notre commune durant les 6 prochaines années. C'est en coalition avec la liste PS+ que nous mènerons à bien cette mission.

Notre volonté est de construire une commune accueillante, durable, prospère et solidaire pour toutes et tous. A travers cette déclaration de politique communale (DPC), nous posons les grandes lignes de notre action pour les six prochaines années, en prenant en compte les besoins des habitants, les enjeux environnementaux et le développement économique.

Pour chacun des habitants de la commune, nous souhaitons développer ou renforcer :

- un cadre de vie rassurant et apaisant,

- une commune qui rassemble,
- une commune attrayante pour chaque génération,
- une commune qui rayonne,
- une gouvernance exemplaire.

Afin de réaliser nos ambitions, les compétences se répartissent comme suit :

La Bourgmestre : Isabelle Liégeois.

- Etat Civil / Population / Etrangers
- Police / Zone de secours / Sécurité / Ordre public
- Personnel
- Plan Stratégique Transversal
- Communication
- Finances
- Plan de Cohésion Sociale et promotion de la santé
- Informatique
- Gestion des salles
- Développement territorial / Urbanisme et logement

Le 1^{er} échevin : Didier Strebelle.

- Cimetières
- Travaux
- Propreté publique et gestion des déchets
- Environnement

- Développement durable
- Agenda 21
- PCDR
- Patrimoine et jumelage

Le 2^{ième} échevin : Géry Paternotte.

- Mobilité
- Agriculture et circuits courts
- Commerces
- Sports et infrastructures sportives
- Cultes
- 3e âge
- Fêtes et cérémonies
- Bien-être animal

La 3^{ième} échevine : Cindy Siraut.

- Enseignement
- Culture
- Bibliothèque
- Accueil Temps Libre
- Accueil extra-scolaire
- Petite enfance
- Jeunesse et tourisme

Le président du Centre Public d'Action Sociale : Raoul Rolin.

- Affaires sociales

1. Un cadre de vie rassurant et apaisant.

Chacun a le droit de pouvoir s'épanouir dans un cadre de vie sécurisant et de qualité.

1.1. Un environnement de qualité pour tous.

La préservation de notre environnement est une priorité. Brugelette, avec son patrimoine naturel exceptionnel est un territoire à préserver et à valoriser. Nous nous engageons à :

- Soutenir les actions qui visent à préserver notre patrimoine rural.
- Encourager l'agriculture locale et l'agriculture biologique, en favorisant les circuits courts et en soutenant les initiatives agricoles durables.
- Prendre les mesures de lutte contre les inondations et veiller à ce que l'urbanisation future des terrains soit en adéquation avec cette politique.
- Participer aux différents plans de végétalisation et faire la publicité des actions telles arbres en kit.

1.2. Un logement durable et de qualité.

- Aider les familles dans leurs démarches en vue d'isoler leur habitation.
- Mettre en place le Schéma de Développement Communal et un Règlement d'Urbanisme Communal afin de définir le visage de notre commune en 2050.
- Soutenir le fleurissement de notre commune, notamment via la recherche du label Wallonie en fleurs.

1.3. Un cadre de vie inclusif et solidaire.

La convivialité et la solidarité sont des valeurs qui nous animent. Brugelette se veut une commune inclusive où chacun a sa place. Nous agissons pour :

- Assurer l'accessibilité des services publics pour tous les habitants, avec l'installation d'un bureau d'accueil accessible aux PMR.
- Favoriser la cohésion sociale à travers des activités culturelles, sportives et communautaires.
- Développer un nouveau Plan de Cohésion Sociale afin de tisser des liens entre les générations et les différentes populations.
- Mettre en place le Masterplan qui définira et encadrera le développement du parc communal, que ce soit pour sa partie sportive, récréative, familiale ou événementielle.

1.4. La sécurité au centre de nos préoccupations.

Le fait d'avoir plusieurs écoles dans le centre de la commune est une réelle chance. Nous voulons garantir la sécurité par :

- Des collaborations avec la police locale pour des actions de prévention auprès des jeunes.
- La mise en place de mesures de circulation (automobile, cycliste ou piétonne).
- Une non-tolérance des comportements inciviques.

2. Une commune qui rassemble.

Nous croyons en la participation active des citoyens dans la gestion de la commune. Dans ce sens, nous nous engageons à :

- Encourager la participation de la population à la vie communale. C'est pourquoi nous continuerons et renforcerons le travail de la C.C.A.T.M (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) et nous lancerons un nouveau P.C.D.R (Plan Communal de Développement Rural).
- Assurer une gestion transparente des finances publiques et des actions de communication claires sur les décisions prises.
- Mettre en place un Conseil des Jeunes et/ou un Conseil des Enfants afin qu'ils puissent participer à leur niveau à la vie collective.

Nous multiplierons les activités qui rassemblent, avec notamment notre Centre Culturel « L'Envol », ou encore le comité de jumelage. Avec les associations patriotiques, nous entretiendrons le devoir de mémoire.

3. Une commune attrayante pour chaque génération.

Il est primordial pour qu'une commune vive et se développe d'y trouver des services allant de la petite enfance à l'adolescence.

Notre commune est riche d'accueils pour la petite enfance, que ce soient crèches ou accueillantes. Nous les soutiendrons afin qu'elles perpétuent leur activité de qualité. Si nous en avons l'opportunité, nous développerons une nouvelle crèche via un partenariat public-privé.

De même, 5 écoles se sont développées dans l'entité. Nous continuerons à les soutenir et à développer de nouvelles synergies.

Nous étudierons la possibilité et l'opportunité d'un centre de formation professionnel.

Nous favoriserons l'installation de services comme une maison médicale ou encore une séniorie.

Notre commune est riche d'un tissu associatif. Nous le soutiendrons pour les activités qu'il propose aux habitants et encouragerons les journées intergénérationnelles. Nous continuerons l'aide logistique aux associations. Nous organiserons une journée « Place aux enfants ». Nous effectuerons la promotion des sports et des clubs présents sur la commune en vue de l'obtention d'un label commune sportive.

4. Une commune qui rayonne.

Nous souhaitons que chaque habitant soit fier de vivre dans notre commune.

4.1. La mobilité durable et l'amélioration des infrastructures.

Pour répondre aux enjeux de mobilité, nous proposons des solutions écologiques et pratiques pour faciliter les déplacements au sein de la commune et au-delà. Nous mettrons en place :

- Des aménagements favorisant les modes de transport alternatifs, comme les pistes cyclables et les transports en commun.
- L'amélioration du réseau routier, en assurant la sécurité et l'accessibilité de nos infrastructures pour les automobilistes, les piétons et les cyclistes.
- Un réseau de chemins pédestres et cyclables pour encourager les déplacements doux tout en préservant nos paysages.
- La mise en place et la publicité d'un cheminement cyclable vers le Parc Pairi Daïza afin de participer à la promotion de ces modes de déplacements alternatifs.
- Le soutien à une nouvelle route permettant aux habitants de Gages de retrouver la sérénité.
- La mise en place des mesures de circulation qui garantissent la sécurité des habitants de chaque village.

4.2. Un développement économique respectueux et innovant.

L'économie de Brugelette repose sur d'une part, le secteur de services avec les écoles et le centre Sainte-Gertrude, d'autre part, un tissu d'indépendants et enfin, un secteur touristique en pleine croissance grâce à Pairi Daïza et au château d'Attre. Toutefois, nous devons

diversifier nos activités et soutenir l'innovation pour offrir davantage d'opportunités à nos habitants. C'est pourquoi, nous voulons :

- Soutenir l'entrepreneuriat local, notamment dans les secteurs du numérique, de l'artisanat et des services de proximité.
- Être acteur dans la création d'un centre de formation en partenariat public-privé.
- Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux pour favoriser l'essor de notre économie locale.

4.3. Une commune touristique.

La présence du Parc Pairi Daïza et du château d'Attre font de notre commune un lieu qui accueille de plus en plus de touristes.

Le défi pour nous est de préserver notre caractère rural en développant, avec nos partenaires, les atouts de nos villages, notamment par la création de promenades pédestres et cyclistes à travers la commune. Sans oublier la mise en valeur du patrimoine bâti.

Nous appuierons les initiatives privées comme le développement Horeca.

4.4. Une commune embellie.

La qualité de vie passe aussi par la propreté des espaces publics. C'est pourquoi, nous veillerons à ce que nos rues et espaces verts restent propres et encouragerons les actions citoyennes d'amélioration de leur cadre de vie, par exemple à travers l'action du Grand nettoyage de printemps.

De même nous rechercherons la reconnaissance via le label Wallonie en fleurs.

4.5. La gestion des déchets et des eaux usées.

Nous continuerons à encourager le tri et la diminution des déchets. Nous poursuivrons l'installation de PAV (Points d'Apport Volontaire) là où cela est possible.

Nous collaborerons avec notre partenaire pour que la charge de la gestion des déchets et des eaux usées reste à un niveau raisonnable pour les ménages.

5. Une gouvernance exemplaire.

Nous mettrons l'accent sur un service public de qualité.

Au niveau administratif, nous souhaitons accroître le nombre de formulaires disponibles en ligne.

Nous mettrons en place une centrale téléphonique plus performante.

Avec le service technique, nous mettrons en place un planning qui tient compte des activités saisonnières, des plans d'entretien et des projets à développer.

La communication sera renforcée avec un partage plus systématique des informations communales sur la page Facebook de la commune. De même, le magazine trimestriel reflètera cette volonté d'annoncer les travaux et les projets.

Conclusion.

Nous souhaitons travailler avec les partenaires (les autres pouvoirs locaux, les pouvoirs subsidiant, les intercommunales), les associations, les autres groupes politiques représentés à la table du Conseil, les habitants et l'administration pour mener à bien ce challenge.

Ce travail, nous le ferons dans le respect de nos valeurs que sont la préservation de l'intérêt général, la bonne gouvernance, la transparence, l'honnêteté, le respect et l'écoute des Brugelettois et Brugelettoises.

Dans un monde en pleine évolution numérique où l'intelligence artificielle guette et inquiète, nous veillerons à communiquer des informations issues de sources fiables et officielles.

Les défis sont certes nombreux mais c'est **Ensemble** que nous pourrons bâtir un **Avenir pour Brugelette**.